



Turquie

CE PARTI HDP QUI BOUSCULE LES ISLAMISTES. P. 15

MARDI 9 JUIN 2015 | N° 21686 | 1,70 € l'Humanité.fr

l'Humanité

LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JAURÈS

RÉVÉLATIONS

Les pratiques honteuses du géant du transport des handicapés

Barcelone, symbole de l'unité populaire

ENQUÊTE Pourquoi et comment la liste de gauche conduite par Ada Colau a remporté les élections municipales du 24 mai dans la grande ville espagnole. **P. 22**



La fin du fichage des gens du voyage

DISCRIMINATIONS Les députés voteront aujourd'hui l'abrogation du carnet de circulation. La France est le dernier pays à l'imposer. **P. 3**

DÉBATS & CONTROVERSES

Le syndicalisme traverse-t-il une crise de défiance ?

Avec Sophie Bérout, maître de conférences en science politique ; André Prone, essayiste ; Maryse Dumas, ancienne dirigeante confédérale de la CGT, membre du CESE. **P. 12**

VORTEX MOBILITÉ : 2600 CHAUFFEURS SUREXPLOITÉS, DES MALADES MALTRAITÉS, DES SURFACTURATIONS...

Vortex Mobilité, c'est plus de 40 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel, 17 agences dans toute la France, plus de 2000 véhicules, 2600 salariés, 8000 enfants et adultes handicapés transportés dans le cadre de délégations de service public pour le compte de 70 départements. Tout a débuté en 1999 à Évry dans l'Essonne. Éric Heudicourt, au volant de sa petite auto, a commencé à transporter des enfants handicapés. Abaisant les « coûts » au minimum, au mépris des conventions collectives et du Code du travail, employant à temps partiel une majorité de retraités et d'actifs en situation de fragilité sociale, Vortex a eu la peau des taxis et de nombreux concurrents. Tant et si bien que la petite entreprise d'Éric Heudicourt, Vortex, est aujourd'hui devenue le premier opérateur français de transport en direction des personnes en situation de handicap. En 2012, des grèves et des scandales ont éclaté localement. Éric Heudicourt s'est effacé des tâches opérationnelles en s'entourant de deux associés, Guilhem Sala et Vincent Dumoulin. Vortex est devenue une holding avec plusieurs sociétés satellites. Son fondateur roule toujours, désormais en Aston Martin et fait le plein de ses voitures de son écurie de course de Formule Ford arborant le logo Vortex aux petits oiseaux bleus, en siphonnant les budgets publics et en laminant toujours plus les droits des salariés au nom de la compétitivité.

Le Montpellier. Hélas, au grand dam des syndicats CFDT, CGT, arrivés en tête, le *score n'a pas été atteint*. Le second tour aura lieu sous tension le 18 juin prochain. Reste que le dépouillement du premier tour a permis à une dizaine de salariés de se rencontrer pour la première fois et de témoigner pour l'Humanité.

Rattachés aux agences de Rouen, Marseille, Beauvais ou Lyon, tous saluent d'abord l'action de deux délégués syndicaux extraordinairement pugnaces : Alain Gautier (CFDT) et Sophie Boulanger (CGT), qui ont dû recourir à la justice pour obtenir une expertise des comptes annuels de l'entreprise pour les années 2012-2013 et 2014-2015. Elle est en cours. Le cabinet d'expertise Secafi évalue quant à lui les risques psychosociaux encourus par les salariés. Curieusement, Alain Gautier, qui en reste profondément troublé, n'a pas été mandaté par la fédération CFDT des transports (FGTE) pour assister à ce scrutin professionnel crucial. « *Tout se passe bien, l'agitateur n'est pas là* », s'est félicité, devant nous, le directeur des ressources humaines de Vortex, Jean-Pierre André (cadre retraité de Keolis, filiale routière de transport de voyageurs de la SNCF). Nul doute que « le dossier Vortex » constitué par Alain Gautier, titulaire diplômé en gestion, devenu chauffeur après une carrière de commercial pour un grand laboratoire pharmaceutique à laquelle il avait mis fin pour élever ses trois fils, dérange. L'homme ne lâche rien, malgré les multiples pressions et le sentiment d'isolement que connaissent tous les lanceurs d'alerte. La direction le surnomme avec dédain « Robin des bois » parce qu'il ne tire « *aucun profit personnel* » de sa lutte acharnée. « *Ces trois dernières années de combat et d'insomnies m'ont tout de même rapporté trois tentatives de licenciement !* » signale amèrement le syndicaliste, rencontré chez lui, à Poitiers (Vienne). ●●●

[Lire la suite de notre article page 4](#)

Les risques psychosociaux encourus par les salariés

L'enquête nous a conduits dans l'Hérault. Il n'y avait pas eu d'élections professionnelles chez Vortex depuis 2009. Aussi le scrutin du 28 mai dernier, organisé sous contrôle d'huissier, aurait pu faire figure de grand jour démocratique au siège de Saint-Jean-de-Védas, près

M 00110 - 609 - F : 1,70 € BELGIQUE 1,80 € - LUXEMBOURG 1,80 € - ANTIILLES-REUNION 2,10 € - ITALIE 2,20 € - ESPAGNE 2,20 € - MAROC 2,00 DH

40

Ce sont les millions de kilomètres parcourus en France chaque année par les 2 500 chauffeurs pauvres de Vortex, soit 1 000 fois le tour de la Terre ! Et c'est en millions d'euros le chiffre d'affaires annuel de la société !

L'événement

ENQUÊTE EXCLUSIVE

Le requin Vortex croque le transport public des enfants handicapés

En vertu de la « loi du marché », la société Vortex Mobilité s'est accaparée le transport public d'enfants handicapés dans plus de 70 départements en spoliant 2 600 salariés. Deux syndicalistes, lanceurs d'alerte, ont collecté les preuves de maltraitance sociale et d'abus comptables. Intouchables, les dirigeants de Vortex ?

●●● Suite de la page une

Le récit de Morada, recrutée en 2011 par l'agence Vortex de Lyon (Rhône), résume l'étendue des dégâts : « Je travaille à peine douze heures par semaine. Je suis actuellement en accident du travail. En ayant eu à soulever une enfant alors que n'ai jamais été formée aux gestes et postures, même si la loi l'oblige, je me suis blessée au dos. Un temps de travail de plus en plus partiel m'est imposé depuis que j'ai participé au mouvement de grève de juin 2013. J'ai droit à des indemnités journalières parce qu'il s'agit d'un accident du travail, sinon, en simple arrêt maladie je n'aurais droit à aucune indemnité journalière, n'effectuant pas le nombre d'heures suffisant (200 par trimestre - NDLR). »

Des amplitudes horaires qui peuvent aller de 4 heures du matin à minuit

Parmi les « fraudes » dénoncées par la CFDT, la CGT et la CFTEC, on trouve une demi-heure par jour travaillée mais non payée à tous, « au prétexte que nous stationnons les véhicules chez nous, ce qui nous ferait gagner du temps ». Cela évite surtout à Vortex d'avoir à disposer de parkings surveillés et d'abaisser le montant des cotisations sociales : tout bénéf ! Une inspectrice du travail a donné raison aux salariés sur cette demi-heure retirée, assimilant cette pratique à du travail dissimulé. Elle a, en vain, dressé procès-verbal. Vortex persiste. Un autre procès-verbal de la Directrice du Rhône, a été dressé pour non-respect des temps de repos quotidiens et non-paiement des heures complémentaires effectuées. « Avec un salaire très bas d'environ 400 euros par mois comme la plupart d'entre nous, je suis bénéficiaire de la CMU mais Vortex nous retire d'office à tous 15,85 euros de mutuelle par mois sur la fiche de paye », poursuit Morada. Chez Vortex, les heures passées à l'entretien du véhicule (contrôle technique, révision, etc.) ne sont illégalement rémunérées qu'à hauteur de 25 %. Et si l'enfant transporté habituellement à l'école est malade, parti en classe verte ou que la préfecture interdit le transport scolaire pour cause d'intempéries, le salaire

saute ! Quand c'est un chauffeur qui est malade, Vortex ne rechigne pas à lui demander de se faire remplacer au pied levé par un proche, sans que celui-ci ne soit déclaré et agréé par la préfecture. Vortex semble tout aussi « flexible » face à l'obligatoire visite médicale d'embauche à réaliser au cours de la période d'essai. « J'ai connaissance d'au moins un cas de salarié handicapé qui a été déclaré inapte par le médecin du travail alors qu'il transportait déjà des enfants pour Vortex depuis huit mois ! » raconte Sophie Boulanger, dans un entretien des plus accablants, à retrouver sur le site Internet de L'Humanité.

Recueillis auprès de salariés de Rouen, Beauvais, ou Guyancourt, d'autres témoignages donnent l'ampleur de la maltraitance sociale imposée aux chauffeurs y compris sur des « marchés » passés avec la SNCF pour transporter des conducteurs de TGV entre une gare et leur domicile : une astreinte de sept jours sur sept avec des amplitudes horaires qui peuvent aller de 4 heures du matin à minuit, pour une rémunération au Smic horaire. Quant au service de transport à la demande (qui se développe notamment en milieu rural), les chauffeurs ont connaissance aux alentours de 20 heures du circuit à effectuer le lendemain par mail. Un faible nombre d'heures, un salaire minable et une vie de famille impossible à organiser.

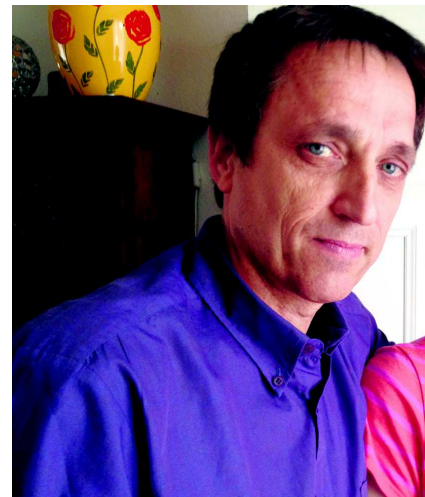
Retournons dans le Rhône, où Vortex roule toujours, malgré une affaire de fausses factures imputées au conseil général par Vortex via des circuits de transport qui n'existaient tout simplement pas. Justification donnée en septembre 2014 par Vincent Roberti, alors directeur général des services du département dans un courrier que L'Humanité s'est procuré : avec Vortex, malgré les « erreurs de facturation », « le coût annuel moyen par élève en situation de handicap bénéficiant du service par véhicule adapté est aujourd'hui inférieur au coût moyen national (...) Le département s'est attaché (...) à permettre aux usagers de disposer d'un service de qualité tout en maintenant le coût le plus bas possible pour sa collectivité ». Un bas coût de

4091 euros par enfant sur l'année quand la moyenne nationale est de 5100 euros, alors le Rhône pardonne. « Ironie de l'histoire, 1 000 euros d'écart, c'est justement la somme qui manque chaque année sur nos fiches de paye ! Soit 20 % à 30 % de nos salaires ! » signale Alain Gautier.

Le syndicat patronal met la pression sur les pouvoirs publics

Rencontré à Paris, Vincent Dumoulin, actionnaire trentenaire, chargé de la communication et du développement de Vortex, argumente : « Nous avons une volonté de transparence. Aussi, depuis cette affaire nous avons investi dans un système de géolocalisation qui permet, y compris à nos clients, de suivre en temps réel les déplacements des véhicules à partir de leur ordinateur de bureau. » Une géolocalisation réalisée via des smartphones que nombre de chauffeurs âgés ne savent pas parfaitement utiliser et qui ne prennent en compte que les heures de conduite effectives. Les temps d'attente souvent plus longs que les délais hyperminutés imposés aux chauffeurs sur les lieux de chargement et de dépôt des personnes handicapées n'entrent plus que très partiellement dans le calcul du temps de travail.

Le Rhône n'est sans doute pas le seul département où la marchandisation du service public de transport de personnes handicapées aboutit à ce qui semble s'apparenter à de l'abus de confiance. L'Humanité s'est procuré copie d'un courrier, qui suggère que la pratique de surfacturation est bien un « système » imposé aux chefs d'agence par les patrons de Vortex. Extrait : « Voici la synthèse que nous avons vue concernant la rentabilité de l'agence de Saint-Étienne. (...) Si cela semble possible avec le conseil général sans créer de tensions, n'hésitez pas à augmenter les kilomètres des circuits (jusqu'à 15 % me semble bien), en adaptant au cas par cas, selon les circuits. Par comparaison, dans



SOPHIE BOULANGER (CGT) ET ALAIN GAUTIER (CFDT), LES DE



SAINT-JEAN-DE-VÉDAS (HÉRAULT), 28 MAI, JOUR D'ÉLECTIONS SALARIÉS DE DIFFÉRENTES AGENCES SE RENCONTRENT POUR

NOTRE ENQUÊTE SE POURSUIT SUR L'HUMANITÉ.FR AVEC DES DOCUMENTS ET DES TÉMOIGNAGES.



IL N'Y AVAIT PAS EU D'ÉLECTIONS DE REPRÉSENTANTS DU PER ONT DEMANDÉ LA PRÉSENCE D'UN HUISSIER. MAIS LA DIRECT QUORUM NE SOIT PAS ATTEINT. SECOND TOUR, LE 18 JUI. PH

LE RHÔNE FAIT L'AUTRUCHE

« Il n'appartient pas à la collectivité d'intervenir dans le social au sein des entreprises. »

Conseil général du Rhône (mars 2014), alors que Vortex était sous le coup d'un constat de fraude dans le cadre d'un marché public avec ce département.

TOUT EST « PERMIS » !

« Un simple permis (B) suffit ». Via le site Internet Leboncoin.fr, la société Vortex recrute en Ardèche et dans le Nord pour la rentrée scolaire prochaine, sans spécifier qu'il s'agira de transporter des personnes en situation de grande fragilité physique et/ou mentale.

L'événement

LES LANCEURS D'ALERTE. PHOTO L. MAURIAUCOURT



PROFESSIONNELLES. DEVANT LE SIÈGE SOCIAL, DES LA PREMIÈRE FOIS ET TÉMOIGNENT DE LEURS EXPÉRIENCES.



PROFESSIONNELLES. DEVANT LE SIÈGE SOCIAL, DES LA PREMIÈRE FOIS ET TÉMOIGNENT DE LEURS EXPÉRIENCES. PHOTOS HÉLÈNE JAYET

«... le Puy-de-Dôme, fonctionnant sur le même principe, la majoration est supérieure à 20 %, sans soucis majeurs avec le CG, avec qui nos relations sont pourtant loin d'être excellentes. » Un courriel, daté de 2009, signé par Guilhem Sala (ancien responsable des transports du département de l'Hérault) qui a rejoint Vortex avec toutes ses connaissances techniques et un réseau de personnalités politiques pour en être devenu président-directeur général en 2012. L'homme rêve de devenir actionnaire principal de l'entreprise et a, selon des sources concordantes, convaincu un fonds d'investissement de lui avancer de l'argent pour le rachat de parts et pour étendre l'activité de Vortex au transport sanitaire, aujourd'hui assuré par les ambulanciers ! Bon prince, Vincent Dumoulin s'émeut sur le « trou de la Sécu » pour nous expliquer que Vortex entend « faire baisser les coûts dans l'intérêt du contribuable » ! Le syndicat patronal Première Ligne met la pression sur les pouvoirs publics pour que ce « marché » soit ouvert à la concurrence. Ce syndicat lobbyiste a été créé et est présidé par Éric Heudicourt, lui-même !

Une partie du chiffre d'affaires à destination de sociétés satellites ?

Là encore la méthode consisterait donc à proposer des offres à très bas prix. Notamment en calculant à la minute près la présence nécessaire pour charger un patient à son domicile ou à la sortie de l'hôpital au mépris des aléas de la circulation et du niveau de fragilité des personnes. Youssef, chauffeur de l'agence de Guyancourt (Yvelines), témoigne : « Il arrive que je transporte quatre personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer simultanément. Résultat, elles passent des heures dans la voiture. Et quand j'en accompagne une jusqu'à la porte de son domicile, les autres demeurent seules dans le véhicule. Vous imaginez ! »

EFFECTIFS DE L'AGENCE D'ÉVRY LES HOMMES RETRAITÉS D'ABORD !

« Si Vortex recrute une majorité de retraités pauvres, c'est pour avoir affaire à des salariés peu enclins à se battre face aux conditions de salaires et de travail », analysent les lanceurs d'alerte Alain Gautier (CFDT) et Sophie Boulanger (CGT). Pour exemple, l'Humanité s'est procuré la sociologie des effectifs des chauffeurs de l'agence d'Évry (Lisses) 2013-2014 :

Moins de 25 ans : 0
De 26 à 44 ans : 13 femmes – 6 hommes
De 45 à 59 ans : 45 femmes – 67 hommes
De 60 à 64 ans : 21 femmes – 116 hommes
65 ans et plus : 17 femmes – 157 hommes

« Une mère m'avait prévenue que son enfant devait être absolument de retour au domicile avant 16 heures pour prendre un médicament indispensable. Vortex n'a pas voulu en tenir compte dans l'organisation du circuit. J'ai pris sur moi de le faire, mais quel savon, on se prend dans ces cas-là ! » s'insurge Renée Caron, de l'agence de Beauvais. La pression et la précarité sont telles qu'au moins quatre chauffeurs sur dix quittent l'entreprise chaque année ! Un turnover record qui indiffère Vortex, puisqu'avec des millions de chômeurs et de retraités pauvres, les petites annonces, parfois simplement apposées sur la vitrine d'un restaurant, permettent de recruter n'importe qui, n'importe quand.

Les lanceurs d'alerte ont acquis de fortes présomptions qu'une partie du chiffre d'affaires est injectée dans des sociétés satellites (HGS, Onis, Altes, Laugo, 2ASL...) créées par les principaux dirigeants de Vortex, Éric Heudicourt et Guilhem Sala. Une partie des bénéfices sert à sponsoriser des clubs sportifs, voire à en devenir actionnaire. De

l'aveu même de Vincent Dumoulin, communicant-actionnaire : « nous sommes de jeunes entrepreneurs et nous aimons le sport », surtout là où il y a un marché transport à conquérir. Les clubs sportifs sont arrosés pour flatter les élites locales : l'équipe de rugby de Montpellier qui officie en Top 14 a, par exemple, porté un temps le logo de Vortex sur le maillot et c'est au tour de l'équipe de hand-ball de la ville de profiter des largesses de l'entreprise, qui est même devenue actionnaire du club ! Au passage, notons qu'Éric Heudicourt possède la société Antalia, qui fournit du matériel sportif...

Autre opération comptable suspecte, celle qui concerne la flotte de véhicules de 4 à 9 places équipés pour le transport de personnes handicapées. Selon nos sources, ils sont achetés en crédit-bail pour un coût de 7 millions d'euros et sont ensuite loués à Vortex pour 10 millions d'euros via la société HGS qui appartient aussi à Éric Heudicourt et Guilhem Sala. « Ce sont 3 millions d'euros qui échappent ainsi, entre autres, à la redistribution au titre de la participation et qui atterrissent direct dans les poches des dirigeants », analyse Alain Gautier.

Dans ce contexte de malversations avérées et de maltraitance sociale, il ne faudrait pas oublier les aides accordées à l'entreprise via les dispositifs gouvernementaux. Rappelons que la très grande majorité des chauffeurs Vortex sont des retraités dont certains ont plus de 70 ans. Voilà bien un opérateur de délégations de service public qui ne participera donc pas à faire inverser la courbe du chômage. Ce qui n'empêche pas Vortex de bénéficier des primes du dispositif Fillon et du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) à hauteur de 1,7 million d'euros cumulés entre 2014 et 2015. ●

LAURENCE MAURIAUCOURT

Clara Ballofet: « Mon fils autiste était le lot 347 »

TÉMOIGNAGE Clara, mère de Logan, un enfant autiste de quatre ans transporté par Vortex à Bellegarde, dans l'Ain, a subi mépris et violences physiques avant qu'une solution politique soit trouvée.

Clara Ballofet est maman d'un enfant autiste à Bellegarde-sur-Valserine, dans l'Ain. La jeune femme a fait maintes fois les gros titres de la presse locale pour le combat qu'elle a mené contre Vortex Mobilité. « J'ai été alertée sur le fait que le chauffeur qui devait transporter mon fils vers l'école en 2013 pour le compte de Vortex n'en avait pas les capacités, qu'il n'avait pas de contrat de travail et peut-être même pas le permis de conduire. S'il arrive un accident, qui en serait responsable ? Et comment se comporterait mon fils en présence d'un inconnu, sans repères ? » relate Clara. Le chauffeur s'est présenté au domicile à 22 heures la veille du premier trajet à effectuer. « Il m'a posé beaucoup de questions sur le handicap, n'étant pas formé. » Clara, qui avait eu confirmation par le chauffeur qu'il n'avait pas signé de contrat de travail, a alerté la mairie, le conseil général et essayé en vain de dialoguer avec la société Vortex qui œuvrait pour le compte du conseil général à la place de taxis locaux qui, eux, n'avaient jamais posé problème. « Le chauffeur était lui-même handicapé, ce qui ne lui permettrait pas de courir après Logan si jamais il s'échappait du véhicule », poursuit la mère. « Très déprimé,

il me faisait part de son désir d'arrêter. Par crainte d'être sans solution du jour au lendemain pour Logan, je n'osais pas reprendre une activité professionnelle. » « Personne n'a bougé, j'ai bougé », résume-t-elle. Ainsi Clara s'est emparé du véhicule Vortex et s'est rendue devant la mairie. Essuyant des regards méprisants d'élus, Clara a fini par stationner le véhicule sur les marches de l'hôtel de ville de Bellegarde. Aucun effet. Dans la période qui a suivi, Clara a alors décidé d'aller manifester, seule avec une pancarte contre les conditions de prises en charge de son enfant par Vortex et le conseil général. « Le bras droit du maire est venu à ma rencontre et a fini par m'insulter. J'ai refusé de partir », se rappelle Clara. Mais, affaiblie par les suites d'un cancer, elle est prise de malaise. Les pompiers sont appelés. Clara ne juge pas avoir besoin de soins. Les gendarmes interviennent, la malmenant au point qu'apparaissent de multiples bleus sur son corps. « Ils en sont venus à me baisser le pantalon devant tout le monde pour me calmer, alors que je refusais simplement d'être amenée à l'hôpital. » En fait d'hôpital, « un tiers » avait requis son placement en hôpital psychiatrique ! Heureusement, le père de Logan est intervenu pour empêcher cet internement. Le combat de Clara a fini par déboucher : le conseil général de l'Ain a finalement décidé de réorganiser le transport des personnes handicapées en régie publique. ●

L. MA.